

PUBLIÉ LE 28/05/2025

Référent Ingénierie de Formation et GPEC (F/H)

Descriptif du poste

Finalité du poste

Acteur clé du développement des compétences, vous participez activement à la mise en œuvre d'une politique RH structurée et dynamique. Vous concevez et déployez une offre de formation adaptée, évolutive, intégrant des approches pédagogiques innovantes.

En tant que référent(e), vous pilotez la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en accompagnant les transformations de l'organisation. Vous soutenez les parcours professionnels et développez des outils de pilotage favorisant une gestion plus anticipative et agile des compétences.

Structuration de l'offre de formation

- Être force de propositions pour repenser une offre de formation lisible, attractive et alignée sur les enjeux métiers
- Concevoir et piloter des projets de formation pour les directions
- Élaborer les cahiers des charges et sélectionner les prestataires dans le cadre des marchés publics
- Évaluer les dispositifs existants et initier des démarches d'amélioration continue
- Porter une vision pédagogique innovante : blended learning, mobile learning, co-développement...
- Valoriser l'offre via une communication interne engageante

GPEC et stratégie compétences

- Participer au déploiement de la démarche GPEC en lien avec la stratégie RH
- Contribuer à l'élaboration du plan de développement des compétences
- Élaborer, mettre à jour et animer les référentiels métiers et compétences
- Réaliser des diagnostics RH, des études prospectives et cartographier les emplois sensibles, émergents ou en transformation
- Accompagner les mobilités, reconversions et passerelles internes

Outils RH & pilotage

- Concevoir des outils de pilotage RH : tableaux de bord, indicateurs clés, rapports stratégiques
- Produire les bilans annuels d'activité RH, les synthèses de projets et les bilans de formation

Gestion opérationnelle & coordination

- Organiser et coordonner les actions de formation (programmation, logistique, suivi des sessions...)
- Réaliser les ouvertures de formation et les clôtures
- Gestion du processus administratif et financier
- Assurer un suivi transversal des sessions de formation

Profil recherché

Formation / Diplôme :

A minima bac +3 en ressources humaines, idéalement Master RH ou Gestion des compétences

Expérience professionnelle requise :

2-5 ans d'expérience, sur de la gestion de compétences ou formation

Compétences clés recherchées :

Sens de l'organisation

Esprit d'analyse et de synthèse

Autonomie et rigueur

Capacité à travailler en transversalité

Qualités relationnelles et pédagogiques

Aisance à l'oral et à l'écrit

Maîtrise des outils de pilotage RH (tableaux de bord, indicateurs, bilans)
Connaissance des démarches GPEC et de l'ingénierie de formation
Connaissance des procédures liées aux marchés publics de formation serait un plus

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction des ressources humaines

Pôle : Développement des ressources humaines

Liaison hiérarchique : Cheffe de pôle

Collaborations internes et externes :

Toutes les directions de l'agence, référents métiers, correspondants formation prestataires de formation, Agence européenne du médicament

Compatible télétravail oui non

Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE2

Emploi repère : Attaché administratif

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
143-147, boulevard Anatole France
93285 SAINT-DENIS CEDEX

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télédéclarer leurs liens d'intérêts. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDD

Catégorie : Administration - Gestion

Localisation : Saint-Denis